

Délibération n°2018.00039

Logement - Mise en place du Comité de Cotation et du Comité Citoyen pour la Transparence dans l'Attribution des Logements (COCITAL)

Séance du 10 avril 2018

Département de la Seine et Marne

Arrondissement de Meaux

Canton de Mitry-Mory

Nombre de Conseillers Municipaux

en exercice : 33

présents : 24

absents représentés : 7

absents non représentés : 2

L'an deux mille dix-huit, le 10 avril, le Conseil municipal, dûment convoqué le 04 avril, s'est réuni à Salle Jacques Prévert - 20 rue Biesta à 20 heures 30, sous la présidence de Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Maire.

PRESENTS :

Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Mme Marianne MARGATE, M. Franck SUREAU, Mme Laure GREUZAT, M. Benoît PENEZ, M. Luc MARION, Mme Audrey MERET, M. Jacques DURIN, M. Gilbert TROUILLET, Mme Josiane MARCOUD, M. Jean-Pierre BONTOUX, M. Jean BOUGEARD, M. Guy DARAGON, M. Farid DJABALI, Mme Yannick REIS LAGARTO, Mme Louise DELABY, Mme Julie MOREL, M. Sylvain BERNARD, Mme Adeline TEULALE, M. Gérard GAUTHIER, M. Philippe LALOUE, M. Laurent PRUGNEAU, Mme Isabelle PEREIRA, Mme Patricia AMICO

ABSENTS REPRESENTÉS :

Mme Naima BOUADLA donne pouvoir à Mme Marianne MARGATE, Mme Dominique DUIGOU donne pouvoir à M. Luc MARION, Mme Claire KAHN donne pouvoir à Mme Laure GREUZAT, M. Mohamed KACHOUR donne pouvoir à Mme Yannick REIS LAGARTO, M. Vincent BOT donne pouvoir à M. Franck SUREAU, M. Loris BOULOGNE donne pouvoir à M. Jacques DURIN, Mme Farida BENMOUSSA donne pouvoir à Mme Isabelle PEREIRA

ABSENTS NON REPRESENTÉS :

Mme Dominique MANIERE, M. Lyazid AMRANE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Louise DELABY

Délibération n° 2018.00039

Logement - Mise en place du Comité de Cotation et du Comité Citoyen pour la Transparence dans l'Attribution des Logements (COCITAL)

Le Conseil municipal,

Sur le rapport et la proposition de M. Luc MARION, Adjoint au Maire, délégué au logement, à l'habitat et à la solidarité,

Vu la délibération du 27 juin 2017 relative à la mise en place d'une grille de cotation pour l'attribution d'un logement social à Mitry-Mory,

Considérant qu'il y a lieu de modifier la composition des comités mis en place et de préciser les modalités de désignation des membres,

Vu l'avis favorable de la commission des Solidarités, du logement, de l'habitat et de la santé du 27 mars 2018,

DELIBERE

A l'unanimité

MODIFIE la composition du Comité citoyen pour la cotation de la façon suivante :

- ensemble des citoyens ayant participé à l'élaboration de la grille de cotation (21)
- deux agents de la ville (un agent du service Logement, un agent du service social)
- deux représentants d'amicales de locataires
- deux représentants des bailleurs sociaux
- deux élus membres de la commission des Solidarités, du logement, de l'habitat et de la santé dont l'adjoint au Maire en charge du logement.

DESIGNE Philippe LALOUÉ pour participer au Comité citoyen de cotation aux côtés de l'adjoint au Maire en charge du logement.

MODIFIE la composition du Comité citoyen pour la transparence dans l'attribution des logements (COCITAL) de la façon suivante :

- ensemble du comité citoyen pour la cotation
- membres de la commission municipale des Solidarités, du logement, de l'habitat et de la santé
- 30 citoyens, désignés par tirage au sort, pour moitié à partir des volontaires demandeurs de logement et pour l'autre à partir des volontaires non demandeurs de logement.

APPROUVE l'intégration dans le COCITAL des 12 personnes, non demandeurs de logement, intéressées par le COCITAL

APPROUVE l'organisation d'un tirage au sort des 15 personnes, demandeurs de logement, parmi les 118 personnes intéressées par le COCITAL qui siégeront jusqu'au 31 décembre de l'année, puis 15 autres personnes seront tirées au sort l'année suivante et ainsi de suite.

Et ont, les membres présents, signé au registre.

Pour extrait conforme,
Charlotte BLANDIOT-FARIDE

Maire de Mitry-Mory



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa transmission au contrôle de légalité.